

Des aides nous sont accordés pour la réalisation d'une installation géothermique dans nos futurs locaux Maupas :

- Dans le cadre du contrat de chaleur renouvelable porté par le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux :

- La Région Centre Val-de-Loire,



- L'ADEME,



Une demande de subvention est en cours d'instruction auprès du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), géré par la Région Centre Val-de-Loire.



**Cofinancé par
l'Union européenne**